

**TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN TRAVAUX PRATIQUES
AU LABORATOIRE DE SOINS INFIRMIERS - DIRECTION DES ÉTUDES**

RÉGULIER À TEMPS COMPLET

CONCOURS S-2012-2013-13

Nature du travail

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à assister le personnel enseignant dans la préparation, la présentation, la surveillance et l'évaluation des travaux de laboratoire, de stage ou d'atelier.

Qualifications requises

Scolarité

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) avec champ de spécialisation approprié ou un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Quelques attributions caractéristiques

La personne de cette classe d'emploi fournit un soutien aux étudiantes ou étudiants lors des activités de laboratoires, de stages ou d'ateliers en collaboration avec les enseignantes ou enseignants et accomplit, selon les besoins, des fonctions de démonstratrice ou démonstrateur, de monitrice ou moniteur et de répétitrice ou répétiteur.

Elle participe au choix du matériel spécialisé et des appareils, outils, machines et instruments de laboratoire, les assemble, le cas échéant, en assure le fonctionnement ainsi qu'une utilisation rationnelle et les adapte à des besoins spécifiques. Elle en effectue le calibrage, l'entretien et la réparation et voit au maintien de l'inventaire et à l'approvisionnement du matériel et en assure une gestion rigoureuse et efficiente. Elle s'assure du respect des normes de santé et de sécurité lors de leur utilisation, de leur manutention et de leur entreposage.

Elle prépare et organise matériellement des laboratoires et vérifie leur fonctionnalité.

Elle participe aux essais, aux expérimentations ou au développement de nouvelles expériences.

Elle est appelée à coordonner le travail du personnel de soutien impliqué dans la réalisation de programmes ou d'opérations techniques dont elle est responsable et à initier au travail ce personnel.

Elle utilise les outils technologiques de l'information et des communications mis à sa disposition en lien avec les travaux à réaliser.

Elle travaille en étroite relation avec les enseignantes et enseignants du département.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

CONCOURS S-2012-2013-13 (suite)

Exigences particulières

La personne doit être en mesure d'effectuer un encadrement pédagogique rigoureux et capable de gérer la discipline lors des laboratoires. En ce sens, elle est en mesure d'intervenir en exerçant une saine gestion du savoir être auprès des élèves lorsque nécessaire.

Elle doit avoir des habiletés reconnues en planification et organisation du travail.

Elle a la responsabilité d'assurer un climat harmonieux dans le laboratoire et est en mesure de démontrer des habiletés de communication.

La personne doit être membre en règle de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

La réussite d'une épreuve de français sera requise.

Date d'entrée en fonction :	5 août 2013
Service :	Direction des études - Laboratoire de Soins infirmiers
Prédécesseur :	Anne-Marie Lambert
Supérieur immédiat :	Normand Poniewiera, directeur adjoint des études par intérim
Horaire de travail :	35 heures par semaine – Lundi au vendredi Horaire variable selon les besoins de l'enseignement
Traitement :	Entre 18,82 \$ et 26,33 \$ l'heure

**Faites parvenir votre candidature en précisant le numéro du concours,
avant 16 h, le vendredi 31 mai 2013.**

Par la poste

Madame Marie-Ève Gravel, directrice
Service aux ressources humaines
Collège d'Alma
675, boulevard Auger Ouest
Alma (Québec) G8B 2B7

Par courrier électronique

rhu@calma.qc.ca

Nous remercions de leur intérêt toutes les personnes qui soumettront leur candidature.
Il est à noter que la réception des candidatures sera confirmée,
mais seulement les personnes retenues en entrevue seront contactées.

Le Collège d'Alma applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.